

Interpellation

UAPE, classes primaires : politique communale et projets en cours.

Le rejet, le 3 mars dernier, de l'article constitutionnel concernant la politique familiale a été perçu par bon nombre de citoyen-ne-s comme une véritable douche froide. L'arrêté fédéral, largement accepté à Delémont, proposait notamment que « les cantons pourvoient en particulier à une offre appropriée de structures de jour extrafamiliales et parascolaires ».

A Delémont, les unités d'accueil de la petite enfance sont établies sur 7 sites distincts, en tenant compte du service d'accueil extrascolaire, provoquant un « casse-tête » non seulement pour les parents et les enfants utilisant ces structures, mais également pour les éducatrices qui y travaillent. Malgré l'existence des crèches à domicile et l'ouverture d'une nouvelle structure d'accueil pour écoliers en août 2012, le nombre d'enfants sur la liste d'attente est toujours important. La ville de Delémont ayant pour ambition une augmentation de sa population – donc d'enfants – l'ouverture de nouvelles places d'accueil paraît donc indispensable.

Dans le même souci d'anticiper cette augmentation de la population, la situation des écoles primaires serait également à évaluer. Il semble, en effet, que les salles de classes, principalement celles du Château, ne correspondent plus aux normes du concordat *HarmoS* en termes d'espace disponible par élève.

Pour le Groupe socialiste, il est essentiel que le Conseil de Ville soit tenu informé de la politique menée par le Conseil communal en matière d'unités d'accueil de la petite enfance et dispose, en outre, de compléments d'information sur la situation des écoles primaires. Dans cette perspective, nous adressons les questions suivantes au Conseil communal:

- a)
- Quelle est la vision à long terme de la commune en termes d'accueil extrafamilial et parascolaire ?
 - Y a-t-il des projets en cours visant à l'agrandissement ou à la création de nouvelles structures d'accueil ? Si oui, quels sont-ils ? Quel est leur délai de réalisation ?
 - Y a-t-il des collaborations avec le secteur privé (crèches d'entreprises) avec comme objectif de développer des places d'accueil pour la petite enfance ? Si oui, lesquelles, et avec quel délai de réalisation ?
- b)
- Quelle est effectivement la situation des classes primaires en ville de Delémont en regard des normes édictées par le concordat *HarmoS* ?
 - Y a-t-il des projets en cours visant à remédier à l'éventuel problème existant, voire à l'anticiper ? Si oui, quels sont-ils ? Quel est leur délai de réalisation ?

Pour le Groupe PS
Christel Loyis

Christel Loyis

R. Beaud

Christel Loyis

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]